



Réservé au Département / Enregistrement du courrier
→ Après enregistrement du courrier, faire suivre à DGA ECJSL / Pôle Culture Sports / DMFAS / SGAF
N° de dossier :
Code gestionnaire :
Code proposition : MUDA

DGA Education, Culture, Jeunesse, Sports, Loisirs
Pôle Culture Sports

Dossier de demande d'aide départementale pour les ECOLES DE MUSIQUE PUBLIQUES Exercice budgétaire 2024

Important

■ **Le présent dossier est établi en cohérence avec les objectifs du Schéma départemental 2023-2028 : Enseignement et pratiques musicales (SDEPAM 2023-2028), adopté par le Conseil départemental de l'Hérault le 15 mai 2023.**

Le SDEPAM 2023-2028 est consultable et téléchargeable sur le site herault.fr, [ici](#)

Nous vous invitons à en prendre connaissance **avant de nous adresser la présente demande d'aide.**

■ **Ce dossier comporte deux parties à compléter, complémentaires l'une de l'autre**

- FONCTIONNEMENT GENERAL**
- PROJET(S)**

■ **Votre demande doit nous être retournée entièrement complétée et signée, impérativement avant le jeudi 30 novembre 2023 :**

→ **Par le Guichet unique d'instruction des demandes d'aide financière (GUIDAF)**

Accès par le site herault.fr > E-demarches > GUIDAF

Cet espace est entièrement dédié aux communes et EPCI : merci de vous rapprocher de votre collectivité
Pour tout renseignement, contacter l'assistance GUIDAF : assistanceguidaf@herault.fr

ET SIMULTANEMENT AU FORMAT NUMERIQUE, EN UN FICHER UNIQUE

→ **Par courrier électronique à :**

Mme Magali Guy, gestionnaire administrative et financière : mguy@herault.fr

Dénomination / Raison sociale de l'école de musique ou du conservatoire :	
Adresse postale (siège social) :	
Code postal	Commune :
Tél. école de musique ou conservatoire :	Tél. mairie ou EPCI :
Courriel école de musique ou conservatoire :	
N° SIRET <u>actualisé</u> :	
CANTON DE (SIEGE SOCIAL) :	N° DE CANTON :

■ **Contact(s) référent(s) dans votre établissement pour la présente demande d'aide :**

Nom - Prénom	Fonction ou mandat	Téléphone	Mail

Engagements de la commune ou de l'EPCI :

Je soussigné(e)

Mme / M.

En qualité de :

Certifie sur l'honneur l'**exactitude des renseignements** portés sur cet imprimé et **sollicite l'aide départementale ECOLES DE MUSIQUE PUBLIQUES pour l'année civile 2024** afin d'engager l'école de musique / le conservatoire **dans le groupe des :**

- Etablissements-Relais (ER)** | Conservatoires publics classés par l'Etat uniquement
- Ecoles de Musique Ressource (EMR)** | Ecoles de musique publiques non classées par l'Etat
- Ecoles de Musique de Proximité (EMP)** | Ecoles de musique publiques non classées par l'Etat
- Centres d'Enseignement et de Pratiques (CEP)** | Ecoles de musique publiques non classées par l'Etat

Signature du Maire ou du Président

Tampon de la collectivité :

Montant de l'aide départementale demandée pour 2024 :		Euros
Rappel de l'aide départementale attribuée en 2023 :		Euros

Liste des pièces à fournir en complément du présent dossier dûment complété :

- Délibération de votre collectivité sollicitant l'aide du Département,**
- Projet d'établissement pluriannuel en cours, validé par le conseil de la collectivité de référence,**
- Projet pédagogique de l'année scolaire 2023-2024 ou projet pédagogique pluriannuel,**
- Bilan pédagogique de l'année scolaire 2022-2023,**
- Budget prévisionnel 2024** (différencier la spécialité « musique » si votre établissement propose d'autres spécialités)
- Dernier compte administratif annuel validé par votre collectivité**
- RIB**

Portail numérique Hérault Pratiques Musicales

Si votre établissement dispose d'un **compte dans le portail numérique Hérault Pratiques Musicales**, nous vous invitons à en **actualiser les données** parallèlement à cette demande.

Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à **créer un compte** pour votre structure dès à présent (siège social dans l'Hérault)

Accès au portail Hérault Pratiques Musicales : pratiquesmusicales.herault.fr

FONCTIONNEMENT GENERAL

Effectif élèves

Nombre total d'élèves inscrits¹ en <u>musique uniquement</u>²	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
Nombre d'élèves musiciens inscrits en :		
<input type="checkbox"/> Eveil	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
<input type="checkbox"/> Initiation	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
<input type="checkbox"/> Cycle 1	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
<input type="checkbox"/> Cycle 2	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
<input type="checkbox"/> Cycle 3 amateur	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
<input type="checkbox"/> Parcours partenariat Educ° nationale	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :
<input type="checkbox"/> Parcours projet individuel ou collectif	 2023-2024 :	 Rappel 2022-2023 :

Droits d'inscription annuels – Budget de fonctionnement

Droits d'inscription annuels 2023-2024 (frais de dossiers inclus) :	
Pour un <u>cursus complet</u> incluant <u>apprentissage individuel</u> + <u>pratique d'ensemble</u> instrumentale et/ou vocale + <u>formation musicale</u>	
<input type="checkbox"/> Applicables aux élèves <u>mineurs</u> résidant sur le <u>territoire de la/des collectivité/s de référence</u> :	
- Indiquer ici le <u>tarif maximum applicable à un élève seul</u> : € / an
- Indiquer ici la <u>fourchette tarifaire si plusieurs tarifs applicables</u> : € / an à € / an
- Tarifs différenciés selon revenus des familles et/ou nombre de membres d'une même famille inscrits : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, précisez :	
<input type="checkbox"/> Applicables aux élèves <u>mineurs extérieurs</u> :	
- Indiquer ici le <u>tarif maximum applicable à un élève seul</u> : € / an
- Indiquer ici la <u>fourchette tarifaire si plusieurs tarifs applicables</u> : € / an à € / an
- Tarifs différenciés selon revenus des familles et/ou nombre de membres d'une même famille inscrits : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, précisez :	

> Vous pouvez joindre à cette annexe la grille tarifaire communiquée aux usagers en vue de l'inscription

Budget de fonctionnement :	
<input type="checkbox"/> Charges, <u>masse salariale incluse</u>, selon le <u>dernier compte administratif validé</u> : €
<input type="checkbox"/> Produits, selon <u>dernier compte administratif validé</u> :	
- Cotisations annuelles usagers €
- Participation(s) commune(s) €
- Participation(s) communauté de commune ou communauté d'agglomération ou métropole €
- Autres subventions de fonctionnement (Région, Etat, Europe...) → Préciser organisme + programme + montant :	
Organisme :	Programme : Montant : €
Organisme :	Programme : Montant : €
Organisme :	Programme : Montant : €
Organisme :	Programme : Montant : €

¹ Un élève comptabilisé une seule fois s'il est inscrit dans plusieurs cours individuels ou collectifs

² Pour les établissements publics proposant plusieurs spécialités, **ne comptabiliser que les élèves inscrits en musique**

Equipe pédagogique et direction / Spécialité musique uniquement :

Année scolaire 2023-2024

> Important / Cas de enseignants inscrits en VAE ou en formation initiale ou continue pour l'obtention d'un diplôme (DE, DUMI, etc.)

Le calcul de la part de volume horaire hebdomadaire assuré par des enseignants détenteurs d'un niveau de qualification minimum prend également en compte les heures assurées par les assistants inscrits en VAE ou dans une formation visant à obtenir un diplôme d'enseignement supérieur (DE, DUMI, etc.). Pour ces candidats, préciser le centre de formation agréé pour la VAE.

Exemple : candidats VAE DE à condition qu'ils aient été jugés recevables et qu'ils poursuivent bien le processus de VAE.

> Important / Cas des enseignants non diplômés mais titulaires

Le calcul prend également en compte les heures hebdomadaires assurées par les enseignants non diplômés mais titulaires de la fonction publique territoriale (assistants, assistants principaux et professeurs d'enseignement artistique).

Nom Prénom	Fonction → Préciser fonction Enseignant/e ou Directeur/trice ou Coordinateur/trice pédagogique	Discipline(s) musicale(s) individuelle(s) et/ou Pratique(s) d'ensemble et/ou cours collectif(s)	Diplôme le plus élevé → Indiquer le diplôme, que celui- ci ait été obtenu par formation diplômante (initiale ou continue), ou VAE (achevée ou en cours) → Indiquer le cas échéant « en cours » + la formation suivie	Grade FPT ³ et statut → Préciser cadre d'emploi ATEA ou ATEA principal ou PTEA → Préciser statut Titulaire ou CDI ou CDD	Nombre d'heures hebdomadaires		
					← Enseignement	← Direction	← Coordination pédagogique

³ Les cadres d'emploi des **assistants territoriaux d'enseignement artistique** (décret du 22 mars 2010 et du 29 mars 2012), des **professeurs d'enseignement artistique** et des **directeurs d'établissements d'enseignement artistique** (décret du 2 septembre 1991) relèvent de la **filrière culturelle** de la **fonction publique territoriale (FPT)**.

Nom Prénom	Fonction → Préciser fonction Enseignant/e ou Directeur/trice ou Coordinateur/trice pédagogique	Discipline(s) musicale(s) individuelle(s) et/ou Pratique(s) d'ensemble et/ou cours collectif(s)	Diplôme le plus élevé → Indiquer le diplôme, que celui-ci ait été obtenu par formation diplômante (initiale ou continue), ou VAE (achevée ou en cours) → Indiquer le cas échéant « en cours » + la formation suivie	Cadre d'emploi FPT ⁴ et statut → Préciser cadre d'emploi ATEA ou ATEA principal ou PTEA → Préciser statut Titulaire ou CDI ou CDD	Nombre d'heures hebdomadaires		
					← Enseignement	← Direction	← Coordination pédagogique

⁴ Les cadres d'emploi des **assistants territoriaux d'enseignement artistique** (décret du 22 mars 2010 et du 29 mars 2012), des **professeurs d'enseignement artistique** et des **directeurs d'établissements d'enseignement artistique** (décret du 2 septembre 1991) relèvent de la **filière culturelle de la fonction publique territoriale (FPT)**.

Nom Prénom	Fonction → Préciser fonction Enseignant/e ou Directeur/trice ou Coordinateur/trice pédagogique	Discipline(s) musicale(s) individuelle(s) et/ou Pratique(s) d'ensemble et/ou cours collectif(s)	Diplôme le plus élevé → Indiquer le diplôme, que celui-ci ait été obtenu par formation diplômante (initiale ou continue), ou VAE (achevée ou en cours) → Indiquer le cas échéant « en cours » + la formation suivie	Cadre d'emploi FPT ⁵ et statut → Préciser cadre d'emploi ATEA ou ATEA principal ou PTEA → Préciser statut Titulaire ou CDI ou CDD	Nombre d'heures hebdomadaires		
					← Enseignement	← Direction	← Coordination pédagogique

⁵ Les cadres d'emploi des **assistants territoriaux d'enseignement artistique** (décret du 22 mars 2010 et du 29 mars 2012), des **professeurs d'enseignement artistique** et des **directeurs d'établissements d'enseignement artistique** (décret du 2 septembre 1991) relèvent de la **filière culturelle de la fonction publique territoriale (FPT)**.

Nom Prénom	Fonction → Préciser fonction Enseignant/e ou Directeur/trice ou Coordinateur/trice pédagogique	Discipline(s) musicale(s) individuelle(s) et/ou Pratique(s) d'ensemble et/ou cours collectif(s)	Diplôme le plus élevé → Indiquer le diplôme, que celui-ci ait été obtenu par formation diplômante (initiale ou continue), ou VAE (achevée ou en cours) → Indiquer le cas échéant « en cours » + la formation suivie	Cadre d'emploi FPT ⁶ et statut → Préciser cadre d'emploi ATEA ou ATEA principal ou PTEA → Préciser statut Titulaire ou CDI ou CDD	Nombre d'heures hebdomadaires		
					← Enseignement	← Direction	← Coordination pédagogique

⁶ Les cadres d'emploi des **assistants territoriaux d'enseignement artistique** (décret du 22 mars 2010 et du 29 mars 2012), des **professeurs d'enseignement artistique** et des **directeurs d'établissements d'enseignement artistique** (décret du 2 septembre 1991) relèvent de la **filrière culturelle de la fonction publique territoriale (FPT)**.

Pratiques d'ensemble et cours collectifs – Esthétiques musicales⁷

Année scolaire 2023-2024

> Renseigner un seul tableau par pratique d'ensemble et/ou cours collectif

Nom de scène de l'ensemble ou du groupe (si nommé) :

Nature de l'ensemble et/ou du cours collectif	Esthétiques musicales	Instruments représentés dont chant
<input type="checkbox"/> Atelier d'improvisation	<input type="checkbox"/> Musique ancienne-baroque	
<input type="checkbox"/> Atelier DJ	<input type="checkbox"/> Classique-contemporain	
<input type="checkbox"/> Cabaret	<input type="checkbox"/> Jazz	
<input type="checkbox"/> Chorale Ensemble-Atelier vocal	<input type="checkbox"/> Musiques traditionnelles et du monde	
<input type="checkbox"/> Comédie musicale	<input type="checkbox"/> Musiques actuelles amplifiées	
<input type="checkbox"/> Ensemble d'accordéons		
<input type="checkbox"/> Ensemble de cordes frottées		
<input type="checkbox"/> Ensemble de guitares		
<input type="checkbox"/> Ensemble de harpes		
<input type="checkbox"/> Ensemble de percussions		
<input type="checkbox"/> Ensemble de vents		
<input type="checkbox"/> Ensemble jazz-swing-blues et-ou Big Band		
<input type="checkbox"/> Ensemble musique ancienne-baroque		
<input type="checkbox"/> Ensemble musique de chambre		
<input type="checkbox"/> Ensemble de musiques actuelles amplifiées		
<input type="checkbox"/> Ensemble musiques traditionnelles-monde		
<input type="checkbox"/> Eveil musical		
<input type="checkbox"/> Formation musicale		
<input type="checkbox"/> Musique Assistée par Ordinateur		
<input type="checkbox"/> Orchestre d'harmonie		
<input type="checkbox"/> Orchestre de rue		
<input type="checkbox"/> Orchestre symphonique		
<input type="checkbox"/> Sound painting		
<input type="checkbox"/> Steelband		
<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Autre :	

- Nombre de musiciens :
- Cet ensemble ou groupe a-t-il été constitué dans l'école de musique ou le conservatoire ?
Ou est-ce une formation autonome, extérieure, accompagnée par l'école de musique ou le conservatoire ?

⁷ Liste harmonisée avec celles du portail numérique **Hérault Pratiques Musicales**

Disciplines instrumentales et vocales⁸

Année scolaire 2023-2024

> **Cocher chaque discipline enseignée :**

- Accordéon diatonique et/ou chromatique et/ou Bandonéon
- Alto
- Aoud
- Banjo
- Basson
- Batterie
- Clarinette
- Clavecin
- Claviers électroniques
- Composition
- Contrebasse
- Cor
- DJing
- Flûte à bec
- Flûte de pan
- Flûte traversière
- Guitare basse
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Harpe
- Hautbois
- Kanoun
- Mandoline
- Naï
- Orgue
- Percussions corporelles
- Percussions instrumentales
- Piano
- Saxophone
- Steel drum
- Tambour
- Technique vocale musiques actuelles-jazz-traditionnelles-monde
- Technique vocale musique ancienne-baroque-classique-contemporaine
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Ukulélé
- Violon
- Violoncelle

Autre(s), précisez ici :

.....
.....
.....
.....
.....

⁸ Liste harmonisée avec celle du portail numérique **Hérault Pratiques Musicales**

PROJET(S)

FICHE PROJET N°...

> Renseigner ici le(s) projet(s) poursuivi(s) ou initié(s) à partir des rentrées scolaires de septembre 2023 et 2024

> Une fiche projet est à compléter et numéroter pour chaque projet

INTITULE DU PROJET :

Ce projet s'inscrit-il déjà dans un dispositif culturel, un projet ou une action piloté(e) par le Département ?

Cochez un ou plusieurs choix ci-contre le cas échéant

Oui Non

Si Oui, lequel / laquelle ?

1,2,3 Culture / Très jeunes enfants de la PMI

Les Chemins de la culture / Collégiens et leurs enseignants

Pouss' Culture / Enfants et encadrants des Maisons d'Enfants à Caractère Social

Une saison pour vous / Bénéficiaires de l'action sociale du Département

Culture en Arc-en-Ciel / Personnes âgées en EHPAD

Autre, préciser :

Ce projet bénéficie-t-il d'un soutien financier ou logistique du Département autre que celui des ressources financières du SDEPAM ?

Cochez un ou plusieurs choix ci-contre le cas échéant

Oui Non

Si Oui, lequel / laquelle ?

Financement EPCI via une Convention Culturelle de Territoire (CCT)

Mise à disposition d'une infrastructure culturelle départementale : Scène de Bayssan (Béziers), Théâtre d'O (Montpellier), etc...

Autre, préciser :

Prêt de matériel scénique par l'unité Hérault Matériel Scénique

Lien avec les axes et objectifs du SDEPAM 2023-2028

Cochez les axes ci-contre et/ou apporter le cas échéant les indications nécessaires dans le cas où le projet répond à d'autres axes

Créer ou consolider une offre d'enseignement musical et/ou de pratique musicale d'ensemble sur un territoire non ou peu pourvu en enseignement musical

Inclure et/ou élaborer une dynamique de parcours à destination des **personnes en situation de handicap**

Favoriser les actions d'**Education Artistique et Culturelle (EAC)** en direction des publics éloignés (dont milieu scolaire)

Coopérer entre structures d'enseignement musical et/ou de pratique musicale amateur afin **de partager des savoir-faire, des pratiques** afin notamment d'**accompagner la montée en qualité** des établissements demandeurs

Anticiper les **enjeux budgétaires** de demain, notamment en matière de réflexion sur la **politique tarifaire** (modèle économique, accessibilité publics fragiles)

Apporter des réponses aux enjeux de **dé-précarisation des enseignants**, via notamment l'**emploi partagé ou mutualisé** entre établissements, la **formation professionnelle**, le **partage** de projets

Améliorer la structuration et la visibilité de la **pratique musicale d'ensemble**

Autre(s), préciser :

<p>Période de mise en œuvre <i>Incluant la préparation amont du projet dans votre établissement</i></p>	
<p>Référent projet <i>Personne qui porte et coordonne le projet dans votre établissement</i></p>	<p>Prénom + Nom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Grade FPT :</p>
<p>Territoire(s) de réalisation concerné(s) <i>Cochez les territoires héraultais voire non héraultais concernés, en mentionnant notamment le nom du (des) territoire (s) concerné (s)</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Territoire(s) de la (des) commune(s) de :</p> <p><input type="checkbox"/> Territoire(s) de la (des) Communauté(s) de communes et/ou Communauté(s) d'Agglomération et/ou Métropole de :</p> <p><input type="checkbox"/> Tout le département de l'Hérault</p> <p><input type="checkbox"/> Autres départements, région Occitanie, autres... :</p>
<p>Public(s) bénéficiaire(s) visé(s) <i>Mentionner les publics visés dans votre établissement et/ou hors les murs</i></p>	
<p>Objectif (s) général (aux) <i>Mentionner des objectifs mesurables au plan qualitatif et quantitatif</i></p>	

Description et calendrier de réalisation

Décrire et dater les étapes principales de réalisation

Partenaires

Partenaires de réalisation opérationnelle (autres écoles de musique ou structures de pratique d'ensemble amateur, artistes professionnels...)

Partenaires institutionnels et/ou financeurs :

Indicateurs de réalisation

Utilisés pour l'évaluation quantitative et qualitative au regard des objectifs indiqués plus haut, afin d'ajuster voire de pérenniser le projet (tableau de bord)

Communication mise en œuvre

*Afin de valoriser le projet, dont le cas échéant une diffusion via le portail numérique départemental **Hérault Pratiques Musicales***

Canaux et moyens de communication sollicités / mis en œuvre :

Diffusion via le portail numérique Hérault Pratiques Musicales ?

Oui Non

Dans tous les cas, pensez à actualiser les données de votre structure via son compte personnalisé – Lien : <https://pratiquesmusicales.herault.fr/>

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET**Aides publiques sollicitées**

Montant(s) des aides publiques sollicitées,
proratisée(s) à ce projet pour chaque
interlocuteur public sollicité

Commune(s) de :	Montant (€)
EPCI (s) ou autres intercommunalités	Montant (€)
Département de l'Hérault <i>Préciser dispositif</i>	Montant (€)
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée <i>Préciser dispositif</i>	Montant (€)
Etat <i>Préciser service et dispositif</i>	Montant (€)
Union européenne <i>Préciser programme</i>	Montant (€)
Autre <i>Préciser</i>	Montant (€)
TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES AFFECTEES AU PROJET	Montant (€)

Aides privées sollicitées

Montant(s) des aides privées sollicitées,
proratisée(s) à ce projet pour chaque
interlocuteur privé sollicité

Exemple : fondations, entreprises, etc.

Partenaires privés <i>Préciser</i>	Montant (€)
TOTAL AIDES PRIVEES SOLLICITEES AFFECTEES AU PROJET	Montant (€)